



POUR AFFICHAGE IMMÉDIAT

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : SUPPLÉANTS ET ENSEIGNANTS À LA LEÇON

EXPÉDITEUR : SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

DATE : LE 19 NOVEMBRE 2018

OBJET : JOURNÉE TEMPÊTE : PROCÉDURE POUR LES SUPPLÉANTS ET LES ENSEIGNANTS À LA LEÇON

Lorsqu'il y a une possibilité de tempête, nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité des suppléants et enseignants à la leçon de consulter le site de la CSRS.

Lorsque la CSRS annonce qu'elle doit fermer ses portes aux élèves, veuillez prendre note que cette fermeture s'adresse aussi aux SUPPLÉANTS et aux ENSEIGNANTS À LA LEÇON.

Donc, vous ne devez pas vous présenter et vous ne serez pas rémunéré pour cette journée.

Veuillez noter que la centrale de suppléance au primaire ne contactera plus les suppléants lors de ces journées.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Louise Biron

Coordonnatrice - Secteur du développement organisationnel

LB/lb